



64 boulevard Henry Vasnier
51100 REIMS

Contact :

philippe.mille@lescrayeres.com

Site web :

www.lescrayeres.com



Créé en : 1983

CA en 2019 : 12,5 millions euros

Nombre de salariés : 122

Part des achats dans le CA : 40% dont 25% denrées périssables

Principales familles d'achat : Denrées périssables (produits frais, produits secs...)

LES ACHATS RESPONSABLES : POURQUOI ?

A quels enjeux l'entreprise était-elle confrontée ?

Faisant partie du Groupe Gardinier, le Domaine Les Crayères regroupe le restaurant Le Parc, lieu de la haute gastronomie française, Le jardin, restaurant brasserie, le bar La rotonde ainsi que l'hôtel Le Château. Il est confronté à une attente de plus en plus forte de la part de ses collaborateurs et de sa clientèle, française et internationale, sur la prise en compte des enjeux environnementaux.

Quelle a été la motivation à s'engager dans une telle démarche ?

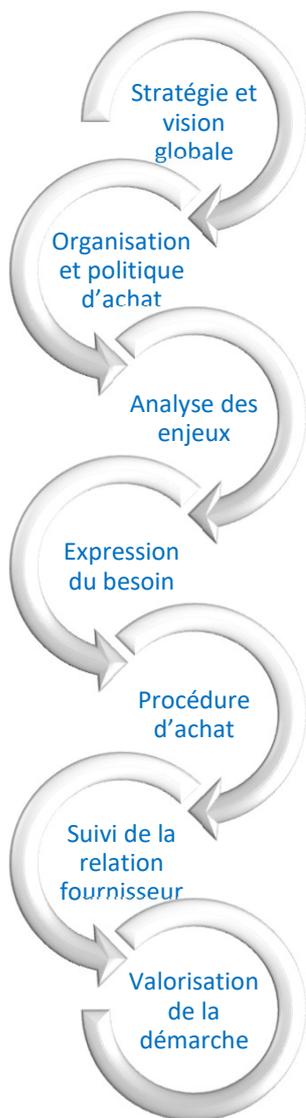
Les propriétaires du Groupe Gardinier ont initié une démarche de responsabilité sociétale, au sein de laquelle une réflexion sur les achats, tandis que le Domaine Les Crayères travaille historiquement avec des producteurs et artisans locaux. Le parcours proposé est apparu comme une opportunité d'aller plus loin, de s'inspirer des pratiques du Domaine, de les consolider et de les compléter., d'en faire une démarche commune à l'ensemble des restaurants.

LES ACHATS RESPONSABLES COMMENT ?

Quelle démarche ?

Après un premier temps d'état des lieux avec l'outil ARES de l'ADEME, réalisé par Philippe et impliquant le directeur d'exploitation du Groupe Gardinier, la démarche a été double, impliquant d'un côté les fournisseurs pour les informer et les sensibiliser à la démarche et de l'autre, les collaborateurs pour favoriser leur prise de conscience des enjeux environnementaux et sociétaux liés aux achats. Mais la démarche répondait à un seul objectif, celui d'avancer main dans la main pour explorer de nouvelles pistes qui pourraient venir compléter les actions déjà entreprises (sélection de fournisseurs locaux, travail sur les contenants, recyclage des cartons et des huiles, partenariat avec un ESAT...).

Quelles étapes ont été impactées ?



Focus actions

Dans les faits, deux actions principales ont été menées.

La première a porté sur la formalisation des pratiques d'achat, avec la définition, rédaction et mise en place, impliquant les équipes, de cahiers de charge fournisseurs. Cette action s'accompagne d'une communication vers les fournisseurs, artisans, producteurs, clients pour expliquer la démarche et consolider les partenariats.

La seconde action a porté sur la réduction et la séparation des déchets, avec à la fois de la formation interne et de la mise en place de moyens de recyclage.

Bénéfices attendus

Les bénéfices attendus sont :

- d'abord d'avoir en interne une vision plus claire et basée sur de bonnes fondations des engagements et des critères de sélection des fournisseurs,
- par suite, d'acheter mieux
- de travailler sur les produits pour optimiser leur utilisation, réduire les déchets, les revaloriser...
- et réduire ainsi les coûts associés à la gestion des déchets.

| | | | |
|-------------------------------------|--------|----------|-----------------|
| Economique (différé ou indirect) | Social | Sociétal | Environnemental |
|-------------------------------------|--------|----------|-----------------|

Témoignage de Philippe Mille, Chef 2 étoiles

« Un audit réalisé avec précision a permis d'orienter la démarche vers ce qui est apparu comme prioritaire, d'avancer point par point, d'adapter et de personnaliser le travail aux spécificités de l'entreprise. »